

URBANISME

L'Inspection Générale des Carrières établit actuellement des relevés topographiques sur la commune...



© Nicolas Duprey

L'inspection Générale des Carrières va procéder en février aux levés topographiques de surface et sous-sol des **zones de carrières souterraines** sur la commune.

Les personnes désignées pour effectuer ladite tâche sont les suivantes :

- Géomètres-Topographes : H. FAVIER, I. GUINE, C. PAILLARD ET G. MENDY
- Géomètres-Géotechniciens : A. ETCHEBERRY, C. POUILLART, C. MELEN

Contact

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service urbanisme au **01 34 32 31 45**